

08/06/2013

Erreurs...

En lisant le [relevé](#) d'un contrat de mariage du Gros de Saint-Omer par Joël BRISMALIN (<http://jobris.wordpress.com/>), je me suis interrogé sur une branche de ma généalogie. Les données figurant sur ma base Geneanet me paraissaient curieuses. Marie Françoise WILLEBERT, épouse de Jacques DENIELLE, du village de Théroouanne, pouvait-elle de la fille de Jacques WILLEBERT et d'Anne LENGLET ? Une rapide recherche dans les relevés du Gros des Notaires de Saint-Omer m'indiquait, en effet, que le couple vivait au début du 17^{ème} siècle. J'ai alors recherché mes notes et retrouvé un acte relevé par Yves LEMAIRE : une reconnaissance du 19/10/1715 (classée sous le n° 97 dans la liasse de 1678) :

Le 19/10/1715 à Aire : Sieur Jacques WILLEBERT bailly de Radinghem, Francois Edouart censsier à Blessy, son frère germain et Jacques DENIELLE(S) mareschal à Théroouanne (...)

Cet acte établissait le lien entre 4 générations : Marie Françoise WILLEBERT était fille de Jacques, bailli de Radinghem, petite-fille de Guillaume et arrière-petite-fille de Jacques WILLEBERT et d'Anne LENGLET. J'avais sauté deux générations...

Après avoir corrigé, j'ai regardé sur Geneanet les données figurant sur la filiation de Marie Françoise. Mon erreur avait été reprise par plusieurs personnes. Je leur ai donc envoyé un message. L'un d'entre eux a eu la courtoisie de me répondre. Il effectuait justement des recherches sur cette branche et, dans sa réponse, il m'a transmis les données qu'il avait trouvées dans les registres de Théroouanne sur le site en ligne des Archives Départementales du Pas-de-Calais. En regardant ces données, un point m'est apparu obscur. J'ai regardé de plus près. Il concernait un acte de mariage du 8/2/1707 entre Jacques SELLIER et Marie Marguerite DELANNOY dans lequel figurait Jacques François DENIELLES, 'âgé de 23 ans'

<http://archivesenligne.pasdecalsais.fr/ark:/64297/f5880c67e6193859>

Or, pour moi, Jacques François DENIELLES, frère de Marie Françoise, était né en 1692. A moins qu'il y ait eu deux Jacques François, il y avait une incohérence. En regardant à nouveau le registre, je me suis aperçu que l'acte de 1707 était inséré entre deux actes de 1715 (*). Une petite opération

$$1715-1692 = 23$$

Il y avait donc une erreur sur l'acte de mariage : le mariage avait eu lieu en 1715. Le prêtre en voulant écrire 'mille sept cent quinze' avait écrit deux fois sept (il m'arrive aussi souvent de me tromper en recopiant des nombres).

* Yves LEMAIRE, dans son relevé, avait déjà signalé que l'acte figurait dans le registre de 1715.